

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Département de science politique

SESSION HIVER 2011

POL 4790-20
« GESTION DES SERVICES MUNICIPAUX »

(mardi, 18h – 21 h)

Chargé de cours : Pierre Prévost
prevostconseil@sympatico.ca

SYLLABUS DU COURS

DESCRIPTIF DU COURS

Aperçu historique des services municipaux dans les milieux ruraux, urbains et métropolitains. Caractéristiques de la gestion contemporaine des services municipaux au Québec: encadrement juridique et contraintes politiques, économiques et administratives. La gestion des ressources financières (système de taxation et réforme fiscale) et la répartition de ces ressources entre les services (confection du budget et conséquences sur les populations). La fonction publique de certaines catégories de fonctionnaires, causes et conséquences de la tendance à la professionnalisation de la fonction publique locale. Les rapports entre administrateurs et hommes politiques locaux. Évolution des relations entre administrations locales et centrales en rapport avec la gestion des services municipaux.

1) RÉSUMÉ DE LA PÉDAGOGIE ET OBJECTIFS DU COURS

« L'intelligence, c'est la capacité de faire des liens »

En application de cette sage maxime, l'ensemble des éléments de contenu et de pédagogie viseront à permettre aux étudiant(e)s de faire des liens entre différents éléments de contexte, de structure et de dynamique de la gestion des services municipaux.

Comme il est souvent mentionné, la gestion dans le secteur public est un art difficile et exigeant, qui nécessite la prise en compte de nombreuses tendances lourdes (inclus dans la structure de coûts), ainsi que de certains facteurs immédiats (conjoncture) pouvant influencer les résultats. De plus, les gestionnaires publics ne disposent pas des mêmes signaux que leurs collègues qui oeuvrent dans le secteur privé, qui disposent du très efficace mécanisme de marché pour obtenir une « rétroaction » suite à leurs actions.

De façon générale, ce cours sera conçu de façon à transmettre aux étudiant(e)s certaines notions théoriques et à les illustrer par le biais d'exemples réels ou de cas fictifs. Un travail d'équipe et deux examens, dont un récapitulatif (final), témoigneront de l'atteinte des objectifs quant à la matière présentée.

Au terme de ce cours, les étudiant(e)s auront acquis les principaux concepts et notions s'appliquant à la gestion municipale, soit essentiellement : la nature de cette organisation, les éléments de sa gouvernance, les questions budgétaires et fiscales, la structure des coûts qui composent les différents services, la dynamique qui les affecte, etc.

2) **CONTENU PROPOSÉ**

SÉANCE # 1 - Période du 11 janvier – Présentation du cours et échange avec les étudiants + survol des principales notions de gestion (origine, portée)

SÉANCE # 2 - Période du 18 janvier – Mise en place et évolution des services municipaux au Québec (historique soulignant les volets social, législatif, technologique et économique)

SÉANCE # 3 - Période du 25 janvier – Les services municipaux aujourd’hui : typologie, éléments de gouvernance, fonctionnement administratif et prise de décision municipale

SÉANCE # 4 - Période du 1^{er} février – Les grands équilibres de la comptabilité municipale (macro-comptabilité) + Introduction à l’analyse des services municipaux (par grande fonction)

SÉANCE # 5 - Période du 8 février – Suite et fin du thème précédent (analyse des services municipaux par grande fonction)

SÉANCE # 6 - Période du 15 février – Intra (25 %) (maximum 90 minutes) + La fiscalité et les modes de financement municipaux : évolution, forces et faiblesses (début)

SÉANCE # 7 - Période du 22 février – La fiscalité...(suite et fin)

***** Période du 1^{er} mars – Relâche *****

SÉANCE # 8 - Période du 8 mars – Notions de performance dans la prestation de services municipaux

SÉANCE # 9 - Période du 15 mars – La ville comme milieu de vie et d'échange : forme urbaine / intervenants / enjeux (début)

SÉANCE # 10 - Période du 22 mars – La ville comme milieu de vie et d'échange (fin du thème)

SÉANCE # 11 - Période du 29 mars – Les particularités de la gestion des services municipaux dans un contexte d'agglomération urbaine

(date limite de remise du travail d'équipe (35 %) : 31 mars 2011)

SÉANCE # 12 - Période du 5 avril – Services municipaux et services d'État : les conditions d'une décentralisation effective (potentiel / obstacles)

SÉANCE # 13 - Période du 12 avril – Processus d'adaptation des services municipaux aux nouvelles demandes émergentes (revue des récentes initiatives de gestion recensées)

SÉANCE # 14 - Période du 19 avril – Examen final récapitulatif (40 %), d'une durée de 180 minutes. Documentation permise.

3) **LECTURES**

3.1) **Obligatoires :**

Prévost, Pierre (1999) La gestion municipale au Québec, perspectives nouvelles, Gaëtan Morin, éditeur, 200 p. Les chapitres pertinents seront fournis en cours de session.

Tous les documents distribués en cours de session, notamment :

- les grands équilibres de la comptabilité municipale (SÉANCE # 4)
- Document déclencheur de la réflexion sur la vision de la région métropolitaine de Montréal (décembre 2002), section 6.7 (pour la SÉANCE # 11)
- extraits du livre de André Larocque, Le parti de René Lévesque : un retour aux sources, Fides, 2006 (SÉANCE # 12)

Tous les autres textes et éléments de contenu disponibles sur Internet (lesquels seront identifiés, lorsque requis, à la fin de chaque séance)

3.2) **Facultatifs :**

Sur le thème de la gestion :

- 1) « Le management », par Raymond-Alain Thiétart, série Que sais-je?, Presses universitaires de France (1999) 121 p.
- 2) « Le management pour les nuls », par Bob Nelson et Peter Economy, Wiley Publishing (2001) 306 p.
- 3) « Introduction à la gestion », par I. Calmé, J. Hamelin, J.-P. Lafontaine, S. Ducroux et F. Gerbaud, Dunod Éd. (2003) 360 p.
- 4) « La gestion moderne : une vision globale et intégrée » (3^e édition), par Pierre G. Bergeron, Gaëtan Morin Ed. (1997) 486 p.
- 5) « Les organisations : état des savoirs » (2^e édition), coordonné par Philippe Cabin et Bruno Choc, aux Éditions Sciences humaines (2005) 429 p.

Sur le thème de l'organisation des services municipaux :

- 1) « Bâtir un pays » : histoire des travaux publics au Canada, sous la direction de N. Ball, Boréal, éditeur, 1988.
- 2) « Coopération et concurrence » : stratégies et pratiques d'organisation municipale dans la région métropolitaine de Montréal, C. Dubuc, A. Dupré, P. Letarte, D. Pilette et P. Prévost, Guérin Universitaire, 1996, 359 p.
- 3) OCDE, *Examens territoriaux de l'OCDE, Montréal, Canada*, Paris, PCDE, 2004, 193 pages.
- 4) « Questions d'égouts » : santé publique, infrastructures et urbanisation à Montréal au XIXe siècle, par Robert Gagnon, Boréal éditeur, 2006, 263 p.

4) RÉFÉRENCES UTILES

Les quelques sites Internet suivants seront utiles à un moment donné du cours, sur indication du professeur :

www.ville.quebec.qc.ca

www.mtq.gouv.qc.ca

www.ville.montreal.qc.ca

www.arts-ville.org

www.cmm.qc.ca

www.fondationruesprincipales.qc.ca

www.umq.qc.ca

www.inforoutemunicipale.qc.ca

www.fqm.ca

www.ville.gatineau.qc.ca

www.mamr.gouv.qc.ca

www.mrcroussillon.qc.ca

5) **ÉVALUATION PROPOSÉE**

L'évaluation de rendement de chaque personne inscrite à ce cours reposera sur trois éléments, tel que décrit ci-après :

A) Un test « Intra » d'une durée maximale de 90 minutes, en cours de session (25 points); ce test se présentera sous forme de vingt-cinq questions à choix multiples, choisies parmi la matière étudiée lors des séances précédentes. Documentation permise.

B) Travail de réflexion en équipe de 4 personnes, portant sur une problématique choisie parmi les lectures obligatoires ou facultatives au cours (**35 points**). Ce travail se présentera sous forme d'un court texte inspiré à l'équipe par une question qu'elle définira elle-même et à laquelle elle tentera de répondre en 1200 mots maximum. Le fichier électronique de ce travail devra être transmis au professeur le ou avant le 31 mars inclusivement, par courriel, à l'adresse indiquée en page 1 de ce syllabus.

Critères utilisés pour la correction : se référer au fichier intitulé « grille-travail de session POL4790-Hiver 2011.Pdf », disponible sur « politis » dès le début de la session.

C) Un examen final récapitulatif d'une durée maximale de 180 minutes (40 points), qui se présentera sous la forme de questions « à énoncés » (15 vrai ou faux), de questions « à choix multiples » (15) et de deux (2) questions à développement (10). Documentation permise.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514-987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18
Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

Annexe - DESCRIPTION DU COURS (SELON L'ANNUAIRE)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de :

- mieux comprendre les dynamiques qui affectent la prestation des services municipaux;
- mieux apprécier la gestion municipale, notamment eu égard aux nombreux bouleversements de structures et de règles administratives qui ont vu le jour depuis une dizaine d'années.

Y seront notamment étudiés :

- un aperçu historique des services municipaux dans les milieux ruraux, urbains et métropolitains;
- les caractéristiques de la gestion contemporaine des services municipaux au Québec;
- l'encadrement juridique et les contraintes politiques, économiques et administratives;
- la gestion des ressources financières (système de taxation et réforme fiscale);
- la répartition des ressources entre les différents services lors de la préparation du budget;
- les différentes catégories de personnel qui composent la fonction publique municipale et les tendances qui affectent chacune de ces catégories;
- les rapports entre les gestionnaires et les élus;
- l'évolution des rapports entre les administrations municipales locales, régionales et provinciales.